



La Ville de CREST (Drôme)

Recrute un(e) ASVP (agent de surveillance de la voie publique) - Placier

Commune centrale de la vallée de la Drôme, la ville de Crest (8 900 habitants) rayonne par son dynamisme associatif, son offre culturelle et les nombreux événements festifs qu'elle organise tout au long de l'année. Cité d'origine médiévale, elle dispose d'un patrimoine historique riche et offre un cadre de vie remarquable et préservé entre rivière et montagne.

Missions : sous la responsabilité directe du chef de service de la Police Municipale, vous contribuez au respect de la réglementation sur le territoire de la commune, surveillez la voie publique, concourez au bon déroulement des manifestations publiques, assurez le renfort de l'équipe de policiers municipaux sur certaines missions, la gestion globale des foires et marchés ainsi que la gestion des régies communales.

Activités

- *Surveillance de la voie publique*

Développer un dialogue de proximité et instaurer une relation de confiance avec les administrés. Renseigner les usagers, réaliser des patrouilles pédestres ou à VTT,

Constater par procès verbal les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules,

Constater et verbaliser les cas d'arrêt ou de stationnement interdits en zone payante et bleue et les cas d'arrêt ou de stationnement gênant ou abusif. Signaler la nécessité d'enlèvement de véhicules,

Constater les contraventions au Code de la Santé Publique (propreté des voies et espaces publics),

Constater les infractions au code de l'environnement (non respect des conditions d'affichage, nuisances sonores),

Constater les infractions au code de l'urbanisme sous réserve d'avoir été commissionné et assermenté,

Assurer des actions de prévention à proximité des bâtiments publics (établissements scolaires notamment) et prendre en charge le contrôle de l'accès aux équipements publics notamment en période de mise en œuvre du plan Vigipirate,

Sécuriser la circulation des piétons sur la voie publique,

Renseigner les usagers de la voie publique.

- *Placier*

Assurer le placement des commerçants sur les marchés hebdomadaires ou ponctuels, foires, fêtes foraines...,

Mettre en place un schéma prévisionnel d'occupation du domaine public en relation avec les commerçants sédentaires et non sédentaires,

Encaisser les redevances et assurer la gestion de la régie (fonctions de régisseur ou régisseur suppléant). Émettre les titres de paiements,

Participer au fonctionnement de plusieurs régies (stationnement payant, forfait post stationnement, fourrière animale, objets trouvés...).

Assurer la gestion globale des occupations sur le domaine public (cirque, terrasses...),

Gestion du stationnement payant (collecte, suivi des horodateurs...)

- *Missions accessoires*

Renforcer l'équipe des policiers municipaux en fonction des besoins et des missions

Porter des plis

Assurer la fonction de référent local ambroisie

Profil :

Bonne condition physique

Savoirs : connaissance des pouvoirs de police du maire

- connaissance du code de la route, du code de la santé publique, du code de l'urbanisme, du code de l'environnement
- maîtrise de l'outil informatique
- titulaire du permis B

Savoir-faire :

- qualités relationnelles : sens du dialogue et de l'écoute, capacité à gérer les conflits, maîtrise de soi
- esprit d'équipe
- rigueur
- respect de l'obligation de confidentialité et de discrétion professionnelle, sens du service public
- relever et qualifier une infraction
- analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées
- analyser une situation imprévue
- recueillir et transmettre des informations
- savoir rendre compte de son activité et rédiger un rapport ou compte-rendu
- adapter ses interventions au contexte

Conditions d'exercice, de rémunération et de recrutement :

- temps complet
- grande disponibilité : rythme de travail variable en fonction des besoins (horaires décalés, travail de nuit, de week-end et jours fériés possible)
- travail en extérieur

Rémunération : statutaire pour les fonctionnaires (SMIC pour les contractuels)

+ régime indemnitaire (prime) de 100 € mensuels + 13^{ème} mois + participation de l'employeur à la garantie prévoyance.

Carte "pass restaurant" par l'intermédiaire de l'association du personnel pour les titulaires

Recrutement sous réserve d'agrément par le procureur de la République et assermentation obligatoire.

Comment postuler : Adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à :

Direction des ressources humaines

dominique.bergeron@mairie-crest.fr

POSTE A POURVOIR : au plus vite

Date limite de candidature : 29 mai 2025